



Cfdt:

BNP PARIBAS

22 janvier 2026

VOTRE REPRÉSENTANT



Pierre LEGRAS
06 64 01 52 41

VOS ÉLU(E)S



Isabelle
CLERGEAU

07 60 40 61 27



Stéphane
GOUBIER

07 60 47 29 41



Jean-Pierre
LE MORVAN

07 60 78 90 28



Valérie
GUEVEL-POUPARD

07 60 47 28 80



Benoît
HERBRETEAU

06 99 51 42 68



Hadrien
BIGOT

02 51 84 82 04

Frédérique CHANTOIN

Alexandre MOMPLAY

Valérie DENIS

Marc FRERE

Chantal MARCHAND



RÉGION GRAND OUEST

Les actualités à ne pas rater !

A quand un PCA digne de ce nom chez BNP Paribas ?

Cet hiver 2025/2026 (qui n'est pas fini !) est particulièrement mouvementé sur le plan climatique. Chutes de neige, pluies verglaçantes, tempêtes, la RGO n'est pas épargnée. Malheureusement, les événements de ce début janvier ont une nouvelle fois mis en exergue que **le Plan de Continuité d'Activité de BNP Paribas est indigne de son standing.**

Aujourd'hui, la taille des agences entraîne une discrimination quant à l'éligibilité au Télétravail. (Pour rappel, il faut être une agence de 7 personnes pour en bénéficier). Pourtant, si nous considérons la fiche de poste en elle-même, de mêmes métiers sont éligibles au TT. Pourquoi, alors, ne pas ouvrir le TT à tout le monde en cas de force majeure ? Comment est-ce possible que pour 2 collègues faisant le même métier et ne pouvant se rendre sur leur lieu de travail, un a pu rester chez lui le mardi 06 janvier et travailler en TT (encore fallait-il avoir emmener son Ultra-book...), quand un autre a dû poser un jour de RTT/CP ?

Nous savons que la Région n'est pas responsable de ce fait mais ces événements ont créé énormément de frustration et de mécontentement chez nos collègues. La CFDT va donc porter ce sujet au National ! Ce PCA n'est plus acceptable car il n'est pas équitable !



Futurs CBA Agence : Une info importante !

Lors de nos visites, nous découvrons, systématiquement, qu'une information essentielle ne vous a pas été présentée par la Direction. Il est important de réparer cet « oubli » aux vues des conséquences.

En effet, les Conseillers Banque et Assurances en Agence ne disposeront pas de lignes téléphoniques entrantes !

Les clients « Grand Public » des FdC CBA (et même CDP !) ne pourront joindre directement leurs Agences ou leurs Conseillers. Ils devront appeler le 3477, donc le Service Client, pour contacter BNP Paribas.

En fonction du routage via le langage naturel, ils auront accès à un Conseiller Service Client pour les demandes de BAQ ou à un Conseiller Banque et Assurances de Service Client.

Les CBA SC auront des objectifs de First Call résolution très élevés pour les demandes « cœur de métiers » et devront, donc, réaliser un maximum de Conseils et de Ventes « en ligne »

La manière de travailler, de s'organiser, va donc radicalement changer pour les CBA Agence par rapport à ce qui est connu aujourd'hui sur les postes de Conseillers Proximité ou Affinité.

Une bonne nouvelle cependant : cela sonne sûrement la fin du « flicage » CONTACT !

Taille des FdC dans le modèle RETAIL 4.0

La CFDT BNP Paribas disposant d'un réseau national structuré et participatif, nous avons pu obtenir ces infos primordiales, non pas de la Direction, mais de nos collègues de la Région SUD EST qui « ouvrent le bal » de cette restructuration dès le 23/03/2026 :

- Fond de Commerce CBA Agence : **1 400 foyers environ par CBA.**
- Fond de Commerce CDP : **Fourchette de 420 à 490 foyers.**
- Fond de Commerce CGP : **Fourchette de 380 à 440 foyers.**

Rappel : Si plusieurs CBA dans une agence, le FdC est un Fond partagé, comme ce que connaissent les C. Proximité.

Contacts CFDT Région Grand Ouest

cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com

02 51 84 53 63



BNP PARIBAS



Mais au fait ! Qu'est ce que c'est exactement un Hub ?

Un Hub consiste en la mise en commun, au sein d'une même équipe, des collègues de plusieurs agences géographiquement proches (enfin Dans un rayon d'une heure de trajet depuis le 1^{er} janvier 2026 !).

- Tout ou partie de ces collègues peuvent être amenés à intervenir sur l'une ou l'autre des agences, de façon ponctuelle ou récurrente, afin d'assurer la continuité de service sur chaque site.
- Certaines activités des agences du Hub peuvent être partagées entre les Conseillers, quelle que soit leur localisation, selon leur disponibilité.
- Le Hub et l'ensemble des collègues concernés sont placés sous la responsabilité managériale d'un seul Directeur d'Agence.
- Les agences du Hub peuvent avoir une offre de service et/ou des modalités de fonctionnement (jours / horaires d'ouverture...) identiques ou complémentaires. **Suites aux actions de la CFDT, les typologies des agences d'un même Hub sont généralement les mêmes dorénavant. Ainsi, une Agence de Typologie 3 (35h30) peut passer Typologie 1 si elle intègre un Hub avec une agence aux 39h !**

Vous travaillez déjà dans une agence qui va prochainement intégrer un Hub ?

Vous serez préalablement informés des modifications ainsi que des impacts associés sur vos missions, sur les conditions d'exercice de votre activité et des conséquences éventuelles sur vos conditions de travail. **Si les évolutions induites par la mise en place de ce nouveau Hub n'étaient pas compatibles avec vos contraintes personnelles, une nouvelle affectation vous sera alors proposée....**

ATTENTION : depuis le 1^{er} janvier 2026, BCEF a décidé unilatéralement que c'est, désormais, UNE HEURE de temps de trajet domicile / Travail ou 50 kms qui est acceptable. Vous allez, donc, être de plus en plus confrontés à des propositions de mobilité loin de chez vous avec le déploiement de RETAIL 4.0....

La Direction ayant signé un Accord avec l'Organisation Majoritaire (non signé par la CFDT !) aucune prise en charge financière n'est prévue pour des mobilités en dessous ces 2 « limites »

Quelques infos sur Service Client

Rappelons que dans le cadre de RETAIL 4.0 RGO, **44 postes de CBA SC minimum seront créés**, en plus de ceux existants.

Intégrer Service Client, c'est intégrer Pôles et Fonctions. C'est envisager de travailler à NANTES, RENNES et éventuellement CAEN (si le site est conservé). En travaillant à Service Client, vous rejoindrez une équipe de 10 CBA + 1 manager.



En étant CBA SC, vous travaillerez selon un planning défini à l'avance, qui sera modifié toutes les 4 semaines (fréquence de changement à confirmer suite aux retours des pré-déploiement actuels). **Les horaires sont proches de ceux d'une agence, les clients pouvant joindre un CBA SC du lundi au vendredi de 08h30 à 18h30 et le samedi de 08h30 à 13h30.**

3 formules horaires s'appliqueront donc aux CBA SC :

- 4 journées de 08h20 à 17h40 et 1 demie journée de 08h20 à 12h ou de 14h à 17h40.
- 4 journées de 08h50 à 18h10 et 1 demie journée de 08h50 à 12h30 ou de 14h30 à 18h10.
- 4 journées de 09h20 à 18h40 et 1 demie journée de 09h20 à 13h ou de 15h à 18h40.

Les collègues de Service Client sont éligibles à 2 jours de Télétravail par semaine.

Contacts CFDT Région Grand Ouest
Cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com

02 51 84 53 63



Cfdt: BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AËR POUR TOUS

Cfdt:

BNP PARIBAS

Pour visionner la vidéo Retail 4.0



Scanne Moi

RETAIL 4.0 en RGO : les prochaines étapes !

- **Du 15/03 au 15/05 environ : Entretien recueil de souhaits.** L'ensemble des collègues impactés par cette restructuration seront reçus par leur manager et leur HRPB/GI, afin d'exprimer 2 à 3 souhaits de mobilité fonctionnelle. Il est primordial de bien préparer cet entretien afin de faire de « vrais » vœux en les hiérarchisant! Ne pas mettre au « hasard » car cela peut se retourner contre vous lors du déploiement.
- **Courant mai/juin :** Vous souhaitez devenir CGP. Il est temps de passer le Quiz de sélection (Quiz de 120 questions à passer en 60 min. Il est possible de le passer 2 fois (le meilleur des 2 scores sera retenu dans ce cas)).

Analyse des résultats (% de bonnes réponses)

>= 80%	Collaborateur validé au poste de CGP et exempté de passeport sous deux conditions réunies : <ul style="list-style-type: none">• avoir exercé le poste de conseiller affinité ou de DIA pendant plus de 24 mois.• avoir des évaluations aux attendus du poste actuel.
>= 70%	Collaborateur validé au poste de CGP et passeport à obtenir.
Entre 50% et 70%	Collaborateur non validé au poste de CGP, mais une dérogation pourra être étudiée par le comité de positionnement, et accordée avec la mise en place d'un parcours de formation renforcé.
< 50%	Collaborateur non validé sur le poste de CGP.

- **Juin 2026 : Comité de pilotage / de positionnement.** Les DT et HRBP compilent vos vœux et les besoins des différents Territoires/Agences sur les nouveaux métiers (CRC, CBA, CDP, CGP).
- **Septembre 2026 : Entretien d'affectation.** Vous allez découvrir sur quel poste **ET** sur quel site vous allez être affecté !
- **Novembre 2026 : Déploiement de RETAIL 4.0 en Région Grand Ouest** (Pour rappel, la Région SUD EST est la première engagée dans cette restructuration, et basculera le 23 mars 2026. Puis en juin, ce sera le tour de la Région NORD et PARIS).



Lors du prochain CSEE, le jeudi 12 février 2026, le Directeur Régional Retail sera présent pour répondre à toutes nos questions COMMERCE et OBJECTIFS.

Nous attendons avec impatience cet échange afin d'avoir de plus amples explications sur les objectifs du Q1 2026 totalement inatteignables et démotivants !

Afin que nos échanges soient riches et constructifs, nous avons besoin de VOUS !

N'hésitez pas à nous écrire, à vous exprimer sur ces sujets, afin que nous les fassions remonter à la Région lors de ce CSEE. Nous pourrions, ainsi, négocier pour VOUS !

Des objectifs inatteignables doivent être revus ! Des objectifs inatteignables doivent déclencher des moyens supplémentaires ! Il n'y a pas de fatalité! Ne restez pas isolés!

Vos élus Cfdt sont à votre écoute !

Cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com

Cfdt:

BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AÏR POUR TOUS